

Test des sirènes 2023 - Information à la population, aux paroisses et aux agriculteurs



Conformément aux instructions de l'Office fédérale de la protection de la population (OFPP), les sirènes doivent impérativement être testées chaque année dans toutes les communes.

Le prochain test aura lieu le **mercredi 1er février 2023 de 13h30 à 16h30.**

Nous recommandons aux paroisses de ne pas organiser de cérémonies durant ce laps de temps.

Quant aux responsables d'élevages, nous conseillons de fermer les fenêtres des installations. Pour les élevages de menu bétail, nous recommandons en outre d'obscurcir passagèrement les locaux correspondants.